



Communiqué de presse

Embargo: 19.11.2013, 9:15

14 Santé

N° 0351-1312-40

Prise en charge médico-sociale en institution et à domicile en 2012

Développement des soins à domicile plus fort que celui des EMS

Neuchâtel, 19.11.2013 (OFS) – **Principaux fournisseurs de prestations auprès des personnes nécessitant de l'assistance médico-sociale, les services d'aide et de soins à domicile et les établissements médico-sociaux connaissent un fort développement. A eux deux, ils employaient en 2012 154'907 personnes, représentant 101'791 postes à plein temps (EPT). Entre 2010 et 2012, les effectifs en EPT du secteur des services d'aide et de soins à domicile ont crû de 11%, celui des établissements médico-sociaux de 7%. Ce sont là quelques résultats de la statistique de l'aide et des soins à domicile et de la statistique des institutions médico-sociales 2012, données provisoires, de l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2012, 257'724 personnes ont bénéficié de prestations de soins et d'aide à domicile. Durant la même période, 121'371 résidentes et résidents ont été recensés dans les établissements médico-sociaux (EMS) de Suisse. Il faut y ajouter 3'800 personnes qui les ont fréquentés en externes, pour recevoir des soins ou un accueil à la journée, et 18'054 personnes qui y ont séjourné pour une période de moins de 30 jours. En outre, 52'156 personnes ont bénéficié de prestations de la part d'institutions spécialisées (handicap, troubles psychosociaux et de dépendance).

Essor des soins à domicile

76,3% des personnes en EMS avaient 80 ans et plus contre 49% pour les bénéficiaires de soins à domicile. La part des personnes en EMS ayant moins de 65 ans est très faible (4,8%), mais il est moins rare de recourir aux soins à domicile avant cet âge (24% des bénéficiaires). Entre 2010 et 2012, la population recevant des soins à domicile a augmenté plus fortement (+11,1%) que celle des établissements médico-sociaux (+4,6%), ce qui témoigne de la tendance à développer les mesures de maintien à domicile et à retarder par-là même l'entrée en établissement médico-social, qui se fait avec un besoin en soins important. La population des établissements médico-sociaux nécessitait 105 minutes de soins en moyenne par jour, contre 52 heures réparties sur l'année (moyenne de 9 minutes par jour) pour celle bénéficiant des services de soins à domicile.

Moins de places dans les établissements médico-sociaux

Le nombre de places en établissement médico-social par habitant a reculé entre 2010 et 2012, passant de 66,5 à 65,4 pour mille habitants de 65 ans et plus. La disparition des maisons pour personnes âgées ne nécessitant pas de soins (403 places en 2012, soit 79,3% de moins qu'en 2007) suggère que les aînés entrent immédiatement dans un établissement de soins et non pas d'abord en maison pour personnes âgées. Par contre, le développement des structures de soins ambulatoires (1922 bénéficiaires en 2012) constitue une nouvelle forme de soutien intermédiaire parmi d'autres entre le domicile et l'institution.

Soins à domicile privilégiés dans les cantons latins

La part de la population de 65 ans et plus recevant des soins à domicile était de 27 pour mille habitants au niveau suisse. Plusieurs cantons latins (NE, GE, JU, TI, VD) et celui de Berne affichaient des taux largement supérieurs à la moyenne, entre 33 et 43 pour mille habitants. Plusieurs de ces cantons enregistraient en contrepartie des taux relativement bas d'hébergement en établissement médico-social (GE : 10,4 personnes pour mille, VD : 11,8, JU : 13,4), pendant que la moyenne suisse s'établissait à 15,1 et que les taux les plus élevés étaient enregistrés en Suisse orientale (GL, AR, SH) avec des valeurs comprises entre 22,4 et 27.

11 milliards de francs de coûts totaux

Ce sont près de 11,4 millions d'heures de soins et 5,6 millions d'heures d'aide (ménage, lessive, courses) qui ont été dispensés par 1522 fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile en 2012. Ces prestations ont coûté 1,8 milliard de francs, dont 86% correspondant aux coûts du personnel. Cette proportion n'est que de 78% pour les 1558 établissements médico-sociaux, dont le coût total de fonctionnement avoisinait en 2012 les 9 milliards de francs. 32,4 millions de journées d'hébergement ont été comptabilisées, représentant une durée moyenne de séjour en établissement médico-social de 2,6 ans par résidente ou résident.

Participation de 594 millions de francs des patients aux coûts des soins

Les bénéficiaires de prestations de soins à domicile ont dû s'acquitter de 5% des coûts des soins, soit 48 millions de francs sur un total de 950 millions de francs, en plus de la franchise et de la quotepart. Cette part est de 16%, soit 546 millions de francs sur 3,3 milliards de francs, pour les résidents en EMS. Les assureurs ont financé 71% des coûts de soins pour les soins à domicile, contre 54,1% pour les établissements médicaux, le solde étant à la charge des cantons et des communes. Les résidents en EMS ont également payé de leur poche, parfois en bénéficiant d'aide sous forme de prestations complémentaires essentiellement, 5,2 milliards de francs de frais d'hôtellerie et d'encadrement. Les prestations d'aide à domicile étaient également à charge des bénéficiaires (203 millions de francs).

Statistiques OFS de la prise en charge médico-sociale en institution et à domicile

La statistique de l'aide et des soins à domicile récolte des données annuelles sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes prises en charge, les prestations fournies, les charges et les recettes des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile.

La statistique des institutions médico-sociales est basée sur des données concernant l'offre de l'institution, la clientèle hébergée, le personnel employé ainsi que la comptabilité des maisons pour personnes âgées, établissements médico-sociaux, institutions pour personnes avec handicap, établissements pour personnes dépendantes, établissements pour personnes avec troubles psychosociaux.

.....
Renseignements:

Anthony Francis, OFS, Section Santé, tél.: +41 32 71 36194, e-mail : Anthony.Francis@bfs.admin.ch

Flavia Lazzeri, OFS, Section Santé, tél.: +41 32 71 36128, e-mail : Flavia.Lazzeri@bfs.admin.ch

.....

Nouvelles parutions:

Statistique de l'aide et des soins à domicile. Résultats 2012: chiffres et tendances

N° de commande: 1027-1200-05 (gratuit)

.....

Service de presse OFS, tél. : +41 32 71 36013, fax : +41 32 71 36281, e-mail: kom@bfs.admin.ch

Commandes de publications : tél. : +41 32 71 36060, fax : +41 32 71 36061

e-mail : order@bfs.admin.ch

Vous trouverez d'autres informations et publications sous forme électronique sur le site Internet de l'OFS à l'adresse <http://www.statistique.admin.ch> > [Thèmes](#) > [14 - Santé](#)

Abonnement aux communiqués de presse sous format électronique (PDF) à l'adresse :

<http://www.news-stat.admin.ch>

.....

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.